



ACTO SPÉCIAL PUNAISES DIABOLIQUES ET VERTES

ACTO SPÉCIAL PUNAISES DIABOLIQUES ET VERTES contient deux pyréthrinoides, qui agissent à très faible dose sur le système nerveux des insectes. Il a été spécialement conçu pour détruire les punaises diaboliques, punaises vertes, cafards et fourmis.

- **Action de choc :** il détruit les insectes dans les 10 minutes suivant le contact et l'ingestion du produit.
- **Action persistante :** il évite les réinfestations, car le film insecticide invisible, déposé par la pulvérisation, protège les zones traitées pendant plusieurs semaines.

MODE D'EMPLOI :

L'aérosol s'applique à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison (façades, terrasses, balcons...).

Bien agiter. Pour une pièce de 10 m², pulvériser pendant 3 à 5 secondes vers le sol. Pour un effet prolongé, pulvériser vers les surfaces à traiter en tenant l'aérosol verticalement à 20 cm des emplacements à traiter et se déplacer latéralement.

Pulvériser pendant 3 à 5 secondes par mètre linéaire. Pulvériser les lieux de passage, le long des plinthes, sous les portes, les encadrements de fenêtres, les murs... À renouveler dès la réapparition d'insectes.

ACTO SPÉCIAL PUNAISES DIABOLIQUES ET VERTES peut être appliqué fenêtres ouvertes. Pour préserver l'effet persistant, ne pas laver les endroits traités. Protéger les aquariums et éviter la présence de personnes sensibles, de jeunes enfants et d'animaux domestiques pendant le traitement. Ne pas traiter les végétaux.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

EUH208 Contient (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

UFI : HY70-TODH-F00A-PVAF

Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

Type de préparation : aérosol (AE) insecticide (TP18)
Composition en % (m/m) :

Cyperméthrine (CAS n°52315-07-8) : 0,25 %
Tétraméthrine (ISO) (CAS n°7696-12-0) : 0,12 %

N° de lot et date de péremption :
voir indications sur l'emballage.



PUNAIS 9 e3
VOLUME NET :
400 ml



SOJAM
2 Mail des Cerclades - CS 20808 Cergy
95015 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. 01 34 02 46 60

Info utilisateurs

Les punaises diaboliques et les punaises vertes entrent dans nos habitations dès le début de l'automne à la recherche d'un refuge chaud et sec pour l'hiver. Dès le mois d'avril, attirées par les endroits chauds et ensoleillés, elles ressurgissent sur les fenêtres et les murs, le printemps annonçant le début de la période des amours qui continue pendant tout l'été. Espèce très envahissante, elles produisent des phéromones d'agrégation : quand elles trouvent un endroit qu'elles aiment bien, elles attirent les autres. Elles émettent une odeur nauséabonde si elles se sentent menacées ou écrasées. La lutte consiste à déposer un film insecticide invisible, avec lequel les insectes vont entrer en contact durant leurs déplacements, pour mourir rapidement par effet choc.